Le Conseil des Ministres s’est réuni, le jeudi 10 avril 2014, au palais de la République, sous la présidence du Chef de l’Etat, Son Excellence Monsieur Macky SALL.

A l'entame de sa communication auConseil, le Chef de l'Etat a chaleureusement félicité les Forces de défense etde sécurité, à l'occasion de la célébration du 54ème anniversaire del'accession du Sénégal à la souveraineté internationale. Il a égalementmagnifié la présence à la cérémonie de son Excellence, Monsieur HifikepunyePOHAMBA, Président de la République de Namibie, invité d'honneur de l'édition2014.

Le Président de la République a aussi remercié et félicité toutes les forcesvives de la Nation, particulièrement les jeunes et les femmes, qui se sontfortement mobilisés pour le succès éclatant de la célébration de notre fêtenationale.

Le Chef de l'Etat a relevé la participation des Anciens combattants, avant derappeler leur contribution à la consolidation de la Nation et au rayonnement duSénégal.

Rappelant la place de l'emploi dans l'ordre des priorités de sa politique, lePrésident de la République a exprimé toute l'attention qu'il porte à lacohérence et à l'accélération de la mise en œuvre de la nouvelle politique del'emploi, dont le document de base, finalisé, doit s'articuler au Plan SénégalEmergent (PSE).

Le Chef de l'Etat a interpellé le Gouvernement sur l'urgence d'engager unnouvel élan d'intensification de la dynamique de création d'emplois. Il a, à cetitre, demandé au Gouvernement de s'assurer des synergies nécessaires entre ledéploiement du PSE et la promotion de l'emploi, dans le cadre des projetsprioritaires et les réformes identifiées.

Aussi, le Président de la République a invité le Gouvernement à mettre enaction, la nouvelle Agence nationale pour l'Emploi des Jeunes (ANPEJ),structure d'impulsion et de mise en cohérence de l'exécution efficace de lapolitique d'emploi des jeunes. Il a également demandé au Premier Ministre definaliser, avant fin avril 2014, le Plan d'action opérationnel pour l'emploides jeunes.

Le Premier Ministre a présenté au Conseil une communication rendant compte desactivités gouvernementales marquantes de la semaine écoulée, en mettantl'accent entre autres sur :

- le Conseil interministériel sur les feux de brousse ;

- l'inauguration du Centre de réinsertion sociale et de l'unité d'hémodialysede Kaolack et

du Centre de réadaptation socio-professionnelle des personneshandicapées de Bambey ;

- le Conseil interministériel sur le plan de réponse à la situationd'insécurité alimentaire et nutritionnelle 2014 ;

- la réunion technique sur l'état d'avancement du plan d'aménagement des pôlesurbains de Diamniadio et du Lac Rose.

Auparavant le Premier Ministre a souligné l'engagement personnel du Chef del'Etat et celui du Gouvernement à se concentrer sur les urgences sociales et àaccélérer la mise en œuvre des réformes, projets et programmes qui doiventpermettre à notre pays de réaliser les conditions de l'émergence. Le PremierMinistre s'est félicité de la mise en évidence de cette préoccupation dans lediscours à la Nation du Chef de l'Etat, à l'occasion de la célébration de lafête de l'indépendance.

Le Ministre des Infrastructures, des Transports terrestres et du Désenclavementa présenté au Conseil une communication portant sur l'état du patrimoineferroviaire, dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle politiqueferroviaire. Il a, à cet égard, déploré l'absence de sécurisation et dematérialisation des limites des dépendances ferroviaires dans de nombreux siteset les occupations irrégulières du domaine concédé au chemin de fer.

Le Ministre de la Fonction publique, du Travail, du Dialogue social et desOrganisations professionnelles a rendu compte au Conseil, des préparatifs de laConférence sociale, qui aura lieu les 14 et 15 avril 2014. Il a indiqué quel'agenda de la rencontre arrêté conjointement avec les partenaires sociaux,prévoit des tables rondes thématiques et un projet de pacte national destabilité sociale et d'émergence économique.

Le Président de la République s'est félicité de ce consensus autour du Comiténational de Dialogue social (CNDS), qui a permis aux organisationsd'employeurs, de travailleurs et au Gouvernement de tenir cette premièreconférence sociale qui contribuera à l'instauration et à la consolidation d'unclimat social apaisé, propice à l'émergence économique.

Le Ministre de l'Agriculture et de l'Equipement rural a présenté au Conseil unecommunication sur la préparation de la campagne agricole à venir, en insistantsur les nouveaux prix d'achat des semences d'arachide. Il a informé des baissessubstantielles notées.

Ainsi, le prix de cession du kilogramme de semences écrémées est fixé à 140FCFA contre 200 FCFA en 2013, soit une baisse de 60 FCFA. Concernant lessemences certifiées (24.000 tonnes sécurisées), le prix proposé par leGouvernement est de 150 FCFA contre 200 FCFA l'année dernière, soit une baissede 50 FCFA.

Pour les engrais, l'Etat a maintenu à un niveau appréciable les subventionsallouées à cet intrant (...).

Le Ministre de la Formation professionnelle, de l'Apprentissage et del'Artisanat a présenté au Conseil le projet de développement des compétencespour l'emploi. Il a expliqué que l'objectif attaché à la mise en œuvre duditprojet tend à améliorer l'employabilité des jeunes et la compétitivité desentreprises de certains secteurs.

Le Ministre a relevé que de manière générale, le projet vise en quatre ans, àassurer la certification de 10 000 jeunes dans les sept secteurs d'activitéssuivants :

- Agriculture et agro-alimentaire ;

- Bâtiment et Travaux Publics (BTP) ;

- Habillement et textiles ;

- Services (mécanique, transport logistique) ;

- Tourisme et hôtellerie ;

- Fabrication industrielle ;

- Technologie de l'Information et de la Communication (TIC).

Au titre des textes législatifs et réglementaires, le conseil a adopté :

Projet de décret portant création etfixant les règles d'organisation et de fonctionnement de l'Agence nationale desChemins de fer (ANCF).

Au titre des mesures individuelles, le Président de la République a pris lesdécisions suivantes :

Monsieur Sory Fantamady KABA, Directeurgénéral des sénégalais de l'Extérieur, est élevé au rang d'Ambassadeur ;

Monsieur Massamba SARR, Chancelier principal des Affaires étrangères,précédemment Adjoint au Chef du Protocole de la présidence de la République,est nommé Consul général de la République du Sénégal à Casablanca, au Royaumedu Maroc, en remplacement de Monsieur Cheikh Tidiane SALL, appelé à d'autresfonctions;

Madame Fatoumata Binetou Rassoul CORREA NDAO, Conseiller des Affairesétrangères, précédemment Directeur Afrique-Asie, est nommée Directeur Afriqueet Union africaine au Ministère des Affaires étrangères et des Sénégalais del'Extérieur ;

Monsieur Jean Antoine DIOUF,Conseiller des Affaires étrangères, est nommé Directeur de l'Intégrationrégionale au Ministère des Affaires étrangères et des Sénégalais

del'Extérieur;

Monsieur Amadou DABO, Administrateur civilprincipal de classe exceptionnelle, est nommé Directeur des Partenariats et dela Promotion économique et culturelle au Ministère des Affaires étrangères etdes Sénégalais de l'Extérieur.

Revenir